



Elections

# Elections législatives

Les listes électorales qui seront utilisées pour les deux tours des élections législatives anticipées les 30 juin et 7 juillet sont celles arrêtées à la date du 9 juin 2024 dans le cas d'une nouvelle inscription.

Publié le 25 juin 2024

Les listes électorales qui seront utilisées pour l'élection sont celles arrêtées à la date du 9 juin 2024 dans le cas d'une nouvelle inscription. Les personnes inscrites entre le 3 mai et le 9 juin seront donc électrices pour les élections législatives. Toutes les inscriptions qui interviendraient après cette date ne seront pas prises en compte par les mairies pour la participation au scrutin des 30 juin et 7 juillet prochain. Pour autant, les personnes qui étaient inscrites sur les listes électorales dans une commune précédemment pourront tout de même y voter (ou faire une procuration). Les jeunes atteignant 18 ans jusqu'au 29 juin seront bien électeurs pour ce scrutin.



## HÔTEL DE VILLE

Place de la République  
54270 Essey-lès-Nancy

*[Se rendre en mairie](#)*

Du lundi au vendredi  
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h  
(fermeture à 16h30 le vendredi)  
le samedi de 10h à 12h (état civil)

*[Horaires d'affluence](#)*